

Le service de la Mission Institutionnelle en bref

Présentation du service de la mission institutionnelle

Le service de la mission institutionnelle a pour principal objectif d'être garant du respect et de la mise en œuvre des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles par l'UDAF de la Moselle et plus particulièrement d'accompagner son Conseil d'Administration.

Ses activités

Veiller au respect des obligations légales, réglementaires et statutaires

Appui au Conseil d'Administration dans les missions attribuées par le Code de l'Action Sociale et des Familles



Appui au Conseil d'Administration dans la préparation et l'exécution des décisions

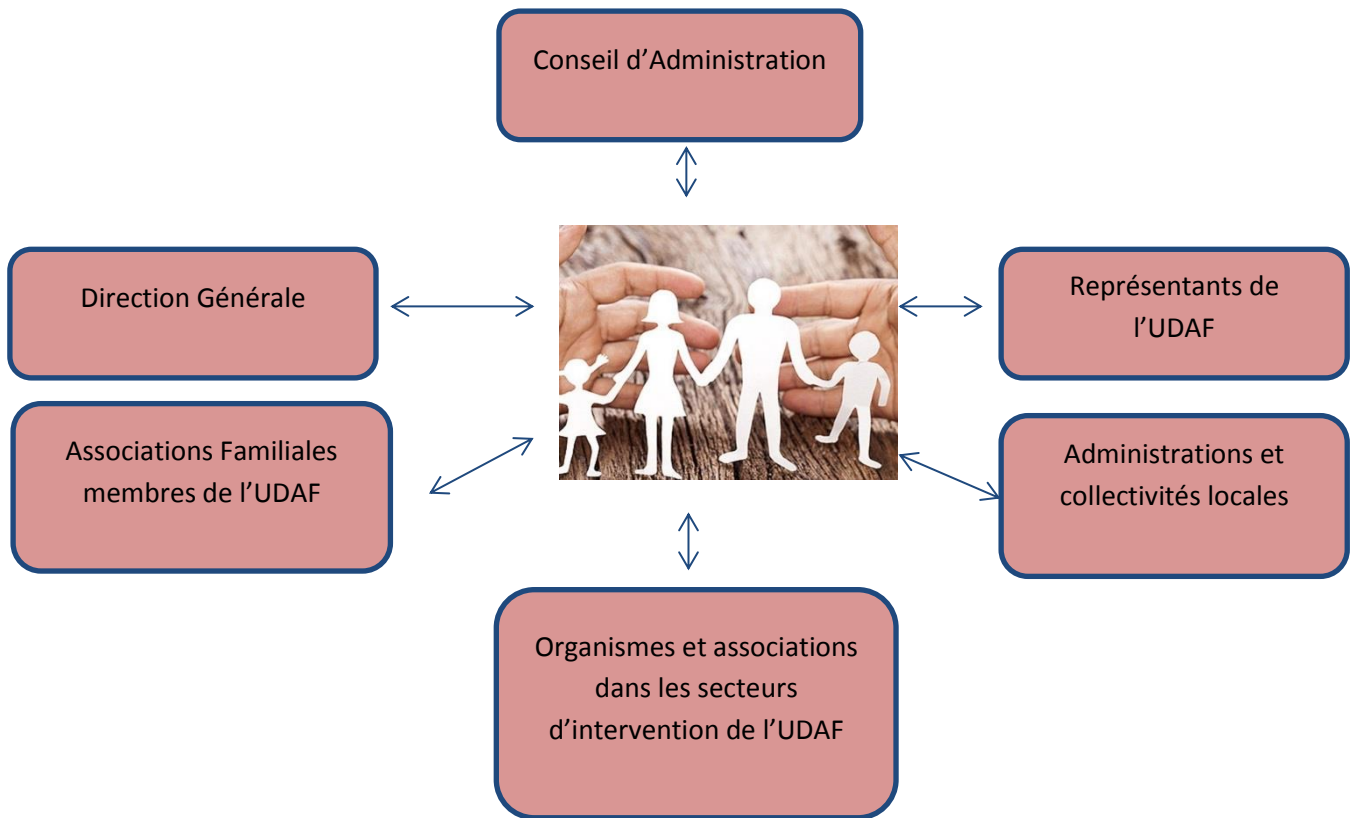
Assurer la circulation de l'information tant en direction des instances internes, que de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Ses effectifs

Au 31 décembre 2019, le service la Mission Institutionnelle compte :

- 0,90 ETP de Référente Mission Institutionnelle,
- 0,55 ETP de secrétaire
- 0,60 ETP de Directeur.

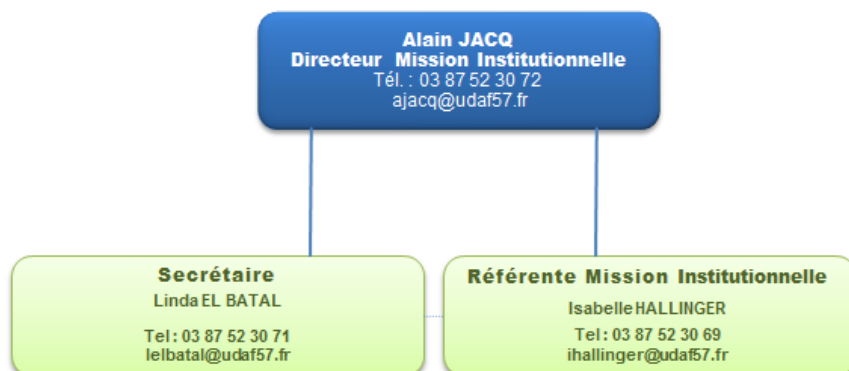
Ses interlocuteurs



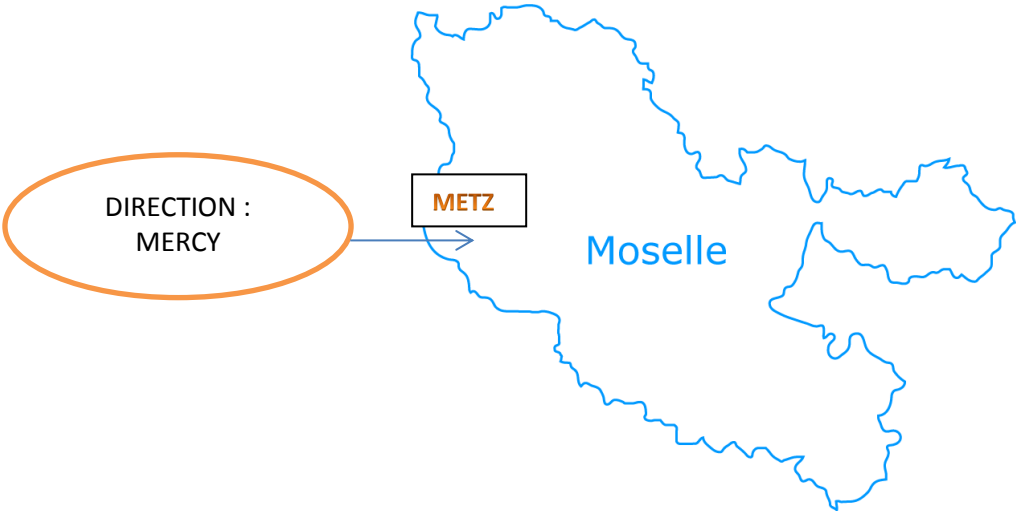
Son organisation



Mission Institutionnelle



Sa localisation



Le service de la Mission Institutionnelle en 2019

L'Appui au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 23 membres issus des associations familiales adhérentes. C'est un organe décisionnel qui régit la vie de l'institution, la gestion administrative ainsi que le suivi budgétaire. Il s'est réuni à 8 reprises en 2019 et a pris les décisions suivantes :

➤ Modifications statutaires

L'UDAF a intégré dans ses statuts des modifications des statuts types des UDAF, adoptées par l'Assemblée Générale de l'UNAF en juin 2017. Ces modifications ont concerné principalement les définitions des rôles, des pouvoirs du Président, du Trésorier et du Directeur de l'UDAF et de leurs capacités respectives à subdéléguer ces pouvoirs.

➤ Election d'un nouveau trésorier

Suite à la démission du trésorier de l'UDAF pour convenance personnelle, un vote a été effectué lors de la séance du Conseil d'Administration du 30 octobre afin d'élire un nouveau trésorier.

➤ Formation sur la thématique de l'éthique

Participation de deux administrateurs à la formation « éthique » : portant sur "mettre en œuvre et faire vivre une démarche de réflexion éthique" organisée le 21 mars à l'attention des cadres de l'UDAF.

➤ Organisation d'une réunion d'initiative locale

A l'occasion du grand débat national, le Conseil d'Administration a validé l'organisation d'une réunion d'initiative locale Celle-ci s'est tenue le vendredi 1er mars de 9h30 à 12h au cloître des Récollets, mis à disposition de l'UDAF par la Mairie de METZ. Le débat a porté sur deux thématiques : « Comment être acteur de son parcours de vie quand on manque de tout ? », « les violences intrafamiliales : peut beaucoup mieux faire ! » ont été les angles proposés dans le cadre du débat.

Il fut animé par Monsieur FIORLETTA, Président de l'UDAF, ainsi que par Madame SCHOONEMAN, Directrice générale. Une trentaine des personnes dont des élus, des représentants de collectivités territoriales, des associations familiales, des professionnels de terrain ainsi que des salarié(e)s de l'UDAF et des organismes caritatifs étaient présents.



Les associations familiales

L'UDAF est composée d'associations familiales adhérentes. Ce sont elles qui font vivre le mouvement familial du département.

En 2019, 4 associations ont été dissoutes et ne font donc plus partie du réseau associatif de l'UDAF ce qui porte ses adhérents au nombre de 65 associations.

Le service de la Mission Institutionnelle communique régulièrement avec les associations dans le cadre du suivi du bon fonctionnement des règles statutaires.

Les commissions

L'UDAF organise des commissions composées par les membres du Conseil d'administration sur diverses thématiques.

➤ Commission de contrôle

Son rôle porte sur la validation des listes d'adhérents des associations, l'agrément de nouvelles associations, les candidatures aux postes d'administrateurs.

Une réunion de la commission a été organisée le 27 février.

➤ Commission logement

Une réunion de la commission a été organisée le 6 mars 2019. L'objectif de cette réunion a porté sur le relogement en urgence dans le cadre des violences intra familiales. Ce questionnaire répond à l'un des thèmes évoqué lors de la réunion d'initiative locale lors du Grand Débat du 1^{er} mars.

➤ Commission développement associatif

L'objectif de cette commission est de dynamiser, développer et renforcer le réseau des associations familiales.

Une réunion s'est tenue le 25 février. Les membres ont validé des décisions permettant de resserrer les liens entre l'UDAF et les associations membres, comme de participer plus activement aux Assemblées Générales, permettre la délocalisation du Conseil d'administration au sein d'une association ou fédération.

Les représentations

Plus de 80 représentations sont exercées par l'UDAF sur l'ensemble d'un territoire départemental particulièrement étendu géographiquement.

Les différents secteurs de la vie des familles sont ainsi investis par l'UDAF : Consommation, Logement, Santé, Sécurité sociale, Education.

De nombreuses représentations ont été renouvelées en 2019 :

- Office Public de l'Habitat de Thionville « Portes de France », fusion entre les OPH de Montigny-les-Metz et Metz-Habitat
- Centres Communaux d'Action Sociale de Montois-la-Montagne, de Marly, de Mondelange, de Forbach
- Commission départementale d'examen des situations de surendettement des particuliers
- CODERTS (Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires)
- ADIL (Agence Départementale pour l'Information et le Logement)
- Conseil de familles des pupilles de l'Etat

- Conseil des Usagers de l'hôpital de Boulay

Formations – information

Les représentants de l'UDAF (ainsi que dans certains cas les membres du Conseil d'Administration) sont régulièrement invités à participer aux journées de formation organisées notamment par l'UNAF. En 2019, les formations ou journées d'information suivantes leur ont été proposées :

- Journée d'information « santé » le 4 décembre à l'UNAF
- Journée d'information « Habitat » le 13 juin à l'UNAF

Des informations diverses sont diffusées par lettre électronique aux présidents des associations ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration. Ces « bulletins d'infos » informent, de façon succincte, sur des thèmes d'actualité, des manifestations, des communiqués, des articles de la lettre électronique de l'UNAF... Pour 2019, 3 bulletins d'infos ont été envoyés.

Médaille de la famille

Aux termes de la réglementation de 1982 ainsi que du Décret du 28 mai 2013, l'UDAF constitue le Service Départemental de la Médaille de la Famille qui fonctionne en liaison avec les services préfectoraux compétents. A ce titre, elle reçoit les dossiers de candidature à cette distinction, constitués au niveau des communes, Mairies ou CCAS, et les instruit. Cette activité s'est traduite en 2019 par l'instruction et la validation de 2 dossiers

Les actions conventionnelles

Le Conseil d'Administration a adopté en 2016, des objectifs conventionnels pour la période 2016-2021 portant sur :

- Des actions dans le champ de la parentalité, auprès de personnes ou de familles accompagnées dans le cadre des services gérés,
- Lire et faire lire.

Le service de la Mission Institutionnelle apporte ses compétences dans le cadre du suivi de ces actions et fait le lien avec l'UNAF

- **Projet Parentalité**



Une affiche des photos de vacances de l'une des familles

Les projets « parentalité » mis en place sont des projets transversaux, impliquant différents services et professionnels de l'UDAF. Ils associent également des partenaires associatifs tels que la Ligue de l'enseignement au travers de « vacances passion », la CAF, des partenaires financiers tels que « les anciens du FC METZ » ou « Solidarité Laïque » ainsi qu'Harmonie mutuelle en fournissant du matériel et de l'information.

Deux actions ont été menées en simultanée sur le département.

- L'action « Ma famille-nos vacances » sur le secteur de Metz-Thionville
- Les actions « Temps libre » et « ma familles nos vacances » sur le secteur du Bassin Houiller

Ces actions résultent du bilan émis lors de l'action précédente « Raconte-moi ma famille » en 2018, mais également des constats réalisés par les travailleurs sociaux.

➤ « Lire et Faire Lire »



Signature de la convention de partenariat lire et faire lire 27 février 2019

Il s'agit d'un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Des séances de lecture sont organisées par petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. L'UDAF coordonne le dispositif en Moselle en collaboration avec la Ligue de l'enseignement de la Moselle.

Comme l'année précédente, le dispositif se développe avec une augmentation du nombre de nouveaux bénévoles et de structures en demande.

Pour 2019, sur le département, on peut relever :

- 200 bénévoles accompagnés dont 39 nouveaux
- 190 structures éducatives d'accueil des lectures
- 4400 enfants concernés
- une permanence conjointe tous les mois ligue/UDAF le mercredi matin à la Ligue

De plus, l'UDAF continue à développer de façon ponctuelle des actions en direction des enfants des familles suivies par ses services.

Au pôle INSERTION : Dans le cadre de ses actions collectives en direction des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des ateliers lecture sont proposés, pendant les vacances scolaires aux enfants des mamans présentes. Cette action permet aux mamans d'être plus sereines pendant les vacances, n'étant pas dans l'obligation de faire garder leurs enfants et de leur faire bénéficier d'un bon moment que les enfants apprécient. Un goûter en commun est pris afin de permettre aux enfants d'échanger sur l'activité avec leur maman.

Un atelier lecture a été mené le 9 avril sur la commune de Hombourg-Haut, 7 enfants ont été présents de 3 à 11 ans. Un goûter confectionné par les mamans a été pris suite aux lectures.

Au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'UDAF, un atelier de lecture a été proposé un mercredi par mois pour les enfants des familles hébergées ainsi que pour les familles suivies dans le cadre du service de demandeurs d'asile. Il était important d'élargir le public en raison d'une faible fréquentation par les enfants en 2018.

Entre 10 et 19 enfants par groupe étaient présents. Chaque atelier était suivi par un goûter commun permettant à tous (parents, enfants, bénévoles) d'échanger autour des lectures.

Des lectures dans un Centre d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence pour femmes (CAHU) sur Metz se sont déroulées jusqu'à l'été 2019.

Les nouveaux développements du service

- La nouvelle version du site Internet de l'UDAF

Suite à la décision du Conseil d'administration en décembre 2018, un travail de refonte du site internet de l'UDAF a été engagé. Le 19 décembre 2019, la nouvelle version du site internet de l'UDAF a été mise en ligne. Le site internet de l'UDAF a été ouvert en 2009 à l'adresse : www.udaf57.fr

Ce site a vocation à présenter les actions conduites par l'UDAF, les services gérés au bénéfice des familles, ainsi que les associations membres de l'UDAF. Il est également un relais des communiqués de presse de l'UNAF et des articles de la presse locale.

Le service de la Mission Institutionnelle a contribué à l'élaboration et à la mise en ligne du nouveau site.



Traductions significatives du projet associatif

- **Les actions conventionnelles (projet parentalité et « Lire et faire lire »)** : définies par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), elles sont en adéquation avec l'orientation du projet associatif de l'UDAF et participent à la déclinaison de ce dernier.
- **Mobil'Soupe : un projet transversal**



18 et 25 novembre 2019

Le service de la Mission Institutionnelle participe depuis le début à l'organisation des actions mises en place à l'UDAF dans la lutte contre le gaspillage alimentaire par un groupe de salariés provenant de différents services : **Pôle ASPP, Pôle Hébergement-Logement et Réinsertion Sociale, Pôle Insertion, Service Comptable et financier.**

L'objectif est de sensibiliser les familles accompagnées, les salariés ainsi que les associations familiales.

Le service de la Mission institutionnelle facilite la mise en place de partenariats avec dans un premier temps le réseau des associations familiales mais aussi avec des partenaires institutionnels ou locaux.

Pour 2019, le groupe a œuvré en direction des personnes sans domicile fixe ou en habitat précaire de Moselle-Est. En lien avec le pôle Hébergement-Logement et Réinsertion Sociale de l'UDAF, une importante action de distribution de repas confectionnés avec des produits récupérés auprès de partenaires et de produits d'hygiène et alimentaires provenant d'une importante campagne de collecte de dons.